

Réunion du Conseil du 29 mars 2012.

Présents : Alain Delhoume, maire, Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, adjoints, Véronique Barinotto, Séverine Desboudelle, Joëlle Duqueroix, Thierry Fournier, Rémy Gouraud, Lionel Guillot, Jacques Guy, Jean-Michel Lévêque, Sylvie Tête-Léonard, conseillers.

Excusés : Jean-Paul Gadaud pouvoir à Thierry Fournier, Christian Principaud pouvoir à Alain Delhoume, Patricia Lansade pouvoir à Christian Dubreuil.

Jean-Michel Lévêque est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

En ouvrant la séance qui va permettre le vote du dernier budget de la mandature, le maire tient à remercier le Conseil pour la qualité du travail réalisé pour que le programme sur lequel l'équipe municipale s'était engagée soit réalisé tout en respectant une parfaite rigueur dans la tenue de nos finances communales par une réduction de l'endettement sans avoir recours à une trop forte augmentation des taxes.

L'importance des travaux engagés va mobiliser toutes les énergies au cours des prochains mois. Il est réconfortant de constater qu'il n'y a aucun retard dans leur réalisation et qu'ils se déroulent conformément aux prévisions.

Adoption du compte-rendu de la séance du 2 mars 2013 :

Ce compte-rendu est adopté sans observations.

I. Examen des comptes administratifs 2012

Sous la présidence de Jean-Pierre Floch, le Conseil passe à l'examen des comptes administratifs 2012 présentés par Jean-Paul Mariaud.

Remarque sur la présentation des chiffres : les chiffres figurant dans le tableau de synthèse ne prennent pas en compte les opérations pour ordre d'où certains écarts.

Budget principal

Fonctionnement

Le CA définitif est très proche de celui dont les grandes lignes ont été présentées en février lors du débat d'orientation budgétaire.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 242 490€ à comparer à une prévision de 1 248 349€. On est donc à - 0,35% ce qui signifie à la fois une bonne prévision et une bonne exécution du budget.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 486 960€ pour une prévision de 1 500 431€, soit une différence de -0,9%. Il s'agit également là d'une preuve d'une bonne prévision et d'une bonne exécution dans la mesure où l'on a subi une baisse des dotations de l'état, non prévue lors du vote du budget.

Investissements

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 625 411€ pour une prévision initiale de 820 106€ dont 165 933€ de dépenses imprévues qui n'avaient pas vocation à être réalisées. On peut donc affirmer qu'il y a eu une bonne exécution des programmes d'investissement.

Les recettes d'investissements atteignent 364 560€. Ce montant est conforme aux prévisions 413 924€.

Le déficit de la section d'investissements se situe donc à

260 851€. Les restes à réaliser sont faibles.

Affectation des résultats

L'excédent de fonctionnement de 244 469€ va servir à couvrir les besoins d'investissement de 215 011€ (déficit d'investissement 260 851€ - solde des restes à réaliser 45 840€). Le reste, soit 29 457€ sera reporté en recettes de fonctionnement sur le budget 2013. Ce montant est à rapprocher des 125 516€ inscrits à ce titre sur le budget 2012.

Budget d'action sociale.

Il est clôturé à hauteur de 10 761€ en recettes et 10 003€ en dépenses. L'excédent de 757€ est faible comparé aux 2 670€ inscrits en 2013.

Budget de la Gagnerie.

Il ne présente pas d'aspects particuliers malgré sa complexité (inscription en double compte). Il s'équilibre à hauteur de 225 526€.

Le Conseil adopte les comptes administratifs à l'unanimité.

II. Examens des budgets primitifs 2013

Sous la présidence du Maire, le Conseil passe à l'examen des budgets 2013.

Budget Principal

A noter une modification importante dans la présentation et la prise en compte budgétaire des travaux en régie. Cette nouvelle présentation, demandée par la Trésorerie permet d'augmenter le montant des travaux retenus pour les calculs des subventions et du reversement de TVA.

Fonctionnement.

Le total des dépenses s'élève à 1 493 176€ en hausse de 4,1%.

Toutes les dépenses sont calculées au plus juste et il n'y a pas de marge de manœuvre.

Les dépenses de fonctionnement courant s'élèvent à 344 115€ (+6,2%).

A noter le décrochage de plus en plus important entre les dépenses d'alimentation du restaurant scolaire et le produit des ventes de tickets. Il faudra être très strict sur les dépenses et prévoir une augmentation sensible du prix des repas qui se situe très en deçà des prix pratiqués dans les communes voisines.

La participation par élève et la contribution pour les transports restent inchangées.

Le budget prend en compte les décisions de recrutement

déjà effectives et le recrutement d'une seconde personne en contrat d'avenir (35h).

Le chapitre Dotations et Subventions est en hausse de 4,6% (202 120€). A noter la hausse de 6,9% de notre participation au service de lutte contre l'incendie et la hausse de la dotation au Budget d'Aides Sociales pour équilibrer ce budget. Les dotations aux associations correspondent à la demande de la commission vie associative. Les règles de calcul n'ont subi aucune modification. S'agissant du SIEPEA, le projet de budget de cette structure fait apparaître une hausse de notre participation due au fait que le multi-accueil Malices et Chocolat n'arrive toujours pas à respecter les pourcentages d'enfants par commune.

Les intérêts d'emprunts sont prévus en baisse de 4,4%% (40 010€). Cela prend en compte l'ouverture de notre ligne de trésorerie et la souscription en cours d'année d'un nouvel emprunt.

Le total des recettes s'élève à 1 618 170€ (+8,8%)

Les produits des services sont estimés à 94 040€ (+5,1%). Le produit des taxes est en hausse de 23,1% (676 474€). Il est prévu une hausse des taux de 0,5% étant entendu que les bases ont été réévaluées de 1,8%. Les nouveaux taux seront les suivants 13,97 pour la taxe d'habitation, 17,25 pour le foncier bâti et 70,47 pour le foncier non bâti.

Toutes les dotations versées par l'état n'étant pas connues, le montant global est estimé à 419 856€, en baisse de 1%. La mise en œuvre de la réduction des dotations de l'état aux collectivités locales est effective.

Les produits de gestion courante, 97 300€, sont en baisse de 22% (les rappels obtenus en 2012 sur les remboursements de l'agglomération ont été régularisés).

Les atténuations de charges (remboursements sur salaires) sont toujours très difficiles à estimer en début d'année (46 000€).

Les recettes exceptionnelles, 18 033€, tiennent compte des subventions pour l'élaboration du document unique, la restauration des objets issus des fouilles archéologiques et pour les frais liés au recensement.

Le budget de fonctionnement s'équilibre avec un excédent de 124 994€ contre 244 469€ en 2012.

Investissements

Le total des dépenses s'élève à 887 884€ et intègre 260 851€ de déficit 2012.

Le remboursement du capital d'emprunt est estimé à 102 500€, en hausse, car nous avons des emprunts anciens où l'on rembourse plus de capital et moins d'intérêts.

Les dépenses reprennent des restes à réaliser pour 35 500€ (jeux éducatifs, garage communal, locaux associatifs, rénovation classe, salle polyvalente, chemin de randonnée).

Les dépenses nouvelles prévues :

- Étude PLU 18 000€ prévue en 2012 mais non réalisée

- Informatique mairie 2 000€

- Informatique école estimée à 5200€ (remise en état des poste PC et premier équipement avec un tableau numérique pour tester l'utilisation).

- Mobilier école 1 000€.

- Divers 1 000€.

- Camion 11 500€ prévu en 2012 mais non réalisé

- Compléments d'équipements pour la cantine 10 000€ (four et cellule de refroidissement)

- Enfouissement des réseaux des Monts 50 000€ et éclairage public notamment autour du cabinet médical 13 000€.

- Extension du Multi accueil, nouvelle tranche 80 000€.

- Locaux associatifs 45 000€ (dont une grande partie en régie)

- Place des Charriers 3 000€

Les travaux à notre charge autour du cabinet médical ne seront inscrits au budget qu'en 2014

Le total des recettes s'élève à 881 184€

Ce montant intègre 215 011€ d'excédent de fonctionnement 2012 capitalisé.

Il est prévu 32 900€ de remboursement de TVA et 17 600€ de TA (Taxe d'Aménagement, ex TLE : Taxe Locale d'Équipement).

Les subventions à percevoir s'élèvent à 169 550€ dont 27 540€ de restes à réaliser. **L'équilibre est obtenu par un recours à l'emprunt de 68 558€.** On reste dans la limite des 100 000€ et l'on continue par conséquent à réduire la dette.

Trésorerie.

Il convient cependant de signaler que l'importance des travaux et le décalage entre le paiement des factures et la perception des subventions vont conduire à des difficultés de trésorerie dès le début de l'année.

En conséquence, il est nécessaire d'ouvrir dès à présent une ligne de trésorerie de 90 000€ auprès du Crédit agricole qui est le mieux disant. Il convient également de souscrire dès à présent un emprunt de 120 000€ qui anticipe une partie des besoins de 2014.

Budget d'action sociale

Il s'équilibre en recettes et dépenses à 9 647€. Il n'est pas prévu d'augmenter le budget relatif aux goûters et repas de fin d'année.

Budget de la Gagnerie

Il ne présente pas de particularités sauf sa complexité due à la présentation en double compte. Le passage en écriture dans le budget général de la vente des terrains (200 000€) a été repris en 2013 mais ne pourra être effectif que lors de la clôture du budget de ce lotissement.

Le budget général est adopté par 14 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Le budget d'aide sociale et le budget de la Gagnerie sont adoptés à l'unanimité.



ATTENTION, concernant le tableau de synthèse, sur la page suivante : les écritures pour ordre ont pour particularité d'être reprises plusieurs fois en recettes et dépenses. Elles gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas de comparaison d'une année sur l'autre, ni de calcul des pourcentages d'évolution. C'est la raison pour laquelle ce tableau ne les reprend pas, d'où les écarts qui peuvent apparaître avec le texte du compte rendu.

Synthèse à l'exclusion des écritures pour ordre							
	BP 2012	% ligne/ budget	CA 2012	variation CA2012/ BP2012	BP 2013	% ligne/ budget	var BP2013 /CA2012
Fonctionnement							
Dépenses							
dépenses de fonctionnement courant	312 748,00	25,60%	323 988,24	3,59%	344 115,00	26,75%	6,21%
dépenses de personnel	589 235,00	48,23%	601 962,09	2,16%	625 475,00	48,63%	3,91%
subventions dotations	204 459,00	16,74%	193 140,35	-5,54%	202 120,00	15,71%	4,65%
versement restitutions	74 300,00	6,08%	74 446,00	0,20%	74 446,00	5,79%	0,00%
charges financières	40 910,00	3,35%	41 854,24	2,31%	40 010,00	3,11%	-4,41%
dépenses exceptionnelles	10,00	0,00%	100,00		10,00	0,00%	
Total	1 221 662,00	100,00%	1 235 490,92	1,13%	1 286 176,00		4,10%
Recettes							
produits des services	92 190,00	6,37%	89 504,66	-2,91%	94 040,00	13,90%	5,07%
impôts et taxes	656 439,00	45,34%	655 935,11	-0,08%	676 474,00	49,06%	3,13%
dotations	445 556,00	30,78%	423 862,26	-4,87%	419 856,00	30,45%	-0,95%
produits de gestion courante	93 300,00	6,44%	124 866,03	33,83%	97 300,00	7,06%	-22,08%
atténuation de charges	36 400,00	2,51%	45 062,20	23,80%	46 000,00	3,34%	2,08%
recettes exceptionnelles	20 930,00	1,45%	9 894,05	-52,73%	15 710,00	1,14%	58,78%
excédent reporté	102 939,00	7,11%	125 516,06	21,93%	29 457,52	2,14%	-76,53%
Total	1 447 754,00	100,00%	1 474 640,37	1,86%	1 378 837,52		-6,50%
Excédent de fonctionnement	226 092,00	0,00	239 149,45		92 661,52		-61,25%
Investissement							
Dépenses							
remboursement capital	98 500,00	11,81%	98 639,07	0,14%	102 500,00	12,08%	3,91%
études et subventions	15 000,00	1,80%	480,02	-96,80%	18 000,00	2,12%	3649,84%
acquisitions de biens	19 500,00	2,34%	14 790,60	-24,15%	33 200,00	3,91%	124,47%
opérations immobilières	351 510,00	42,15%	338 195,08	-3,79%	434 000,00	51,15%	28,33%
dépenses imprévues	165 933,00	19,90%		-100,00%	0,00	0,00%	
déficit reporté	183 563,00	22,01%	160 987,19	-12,30%	260 851,61	30,74%	62,03%
Total	834 006,00	100,00%	613 091,96	-26,49%	848 551,61		38,41%
Recettes							
TVA TLE	38 976,00	6,57%	39 715,45	1,90%	50 500,00	6,68%	27,15%
subventions	105 768,00	17,83%	142 417,39	34,65%	168 820,00	22,33%	18,54%
emprunt	500,00	0,08%	0,00	-100,00%	68 558,48	9,07%	
produits cession immobilière	250 000,00	42,14%	0,00	-100,00%	253 000,00	33,47%	
excédent de fonctionnement capitalisé	198 003,00	33,38%	175 427,19	-11,40%	215 011,61	28,44%	22,56%
Total	593 247,00	100,00%	357 560,03	-39,73%	755 890,09		111,40%
Excédent de fonct					92 661,52		
Total général					848 551,61		
Déficit d'investissement	-240 759,00		-255 531,93	6,14%	0,00		

1 le fait de ne pas faire apparaître toutes les écritures pour ordre conduit à ne pas équilibrer les recettes et les dépenses.

2 les dépenses imprévues étaient destinées à équilibrer le budget et n'ont pas vocation à être réalisées

Subventions aux associations			
	2013		
	fonctionn.	except..	
Gym-Club	150,00		150,00
Chorale Melodia	150,00		150,00
Mill Pat	150,00		150,00
FNACA	150,00		150,00
ACCA	150,00	100,00	240,00
Tonic séniors	265,00		265,00
Rêves de Fleurs	150,00	100,00	250,00
La Chêne	150,00		150,00
Karaté-Bushido 87	252,00		252,00
ASSG football	818,00		818,00
ESSAGE tennis de table	393,00		393,00
Vélo club	150,00		150,00
Jeunes d'antan	214,00		214,00
Saint-Gence Athlé	569,00	100,00	669,00
St Gence Pétanque	150,00		150,00
En K danse	150,00		150,00
Comité des fêtes	150,00		150,00
Lémovices en Fête	150,00	150,00	300,00
SGAPE (parents d'élèves)	150,00		150,00
Secours Catholique	100,00		100,00
Mémoire de Nieul	100,00		100,00
Secours Populaire	100,00		100,00
Prévention routière	62,00		62,00
FNATH	100,00		100,00
Croix rouge	100,00		100,00
Espaces naturels	100,00		100,00
Pêche Veyrac	78,00		78,00
	5201,00	450,00	
	5651,00		5651,00

La commission Vie Associative propose de maintenir le montant global des subventions de fonctionnement aux associations au même niveau qu'en 2012 et d'étudier les demandes de subventions exceptionnelles. En prenant en compte la création d'une nouvelle association La Chêne (150.00 €), le montant total des subventions de fonctionnement s'élève à : 5 200.00€

La commission propose d'attribuer des subventions exceptionnelles à :

- ACCA pour la poursuite de la destruction des ragon-dins : 100.00€

- Rêves de Fleurs pour améliorer l'organisation du concours des Maisons Fleuries : 100.00€

- St-Gence Athlé pour l'organisation de courses de sélection « jeunes » : 100.00€

- Les Lémovices En Fête pour le développement des activités de la section ArchéoLEF (jeunes de 7 à 17 ans) : 150.00€

Soit un total de : 450.00 €

La commission rappelle que les versements des subventions de fonctionnement sont soumis à demandes écrites de la part des associations et que le versement des subventions exceptionnelles est effectué sous réserve de la réalisation de l'opération et de la présentation d'un bilan d'utilisation de la subvention.



III. Compte rendu des commissions et des réunions

3.1 Commissions des affaires scolaires du 29 janvier 2013

Le Noël des écoles : le spectacle offert aux primaires n'était pas un vrai « spectacle de Noël » mais il était de grande qualité. L'organisation adoptée entre petits déjeuners, spectacles, gouters, arrivée du père Noël et distribution des cadeaux est satisfaisante et cette formule sera reconduite.

Budget 2013, la cantine :

Pour la cantine, compte tenu des 230 repas à préparer et à servir quotidiennement, il faudrait acheter :

- une cellule de refroidissement pour la cantine (3000€)
- un four supplémentaire (7000€)

L'équilibre des menus est en général correct et il y a une bonne alternance des légumes. Une réunion d'informa-

tion a été proposée aux parents le mardi 12 février 2013 à 20h00 à la salle polyvalente.

Budget 2013, équipements des écoles

La commission propose de remettre à niveau les équipements informatiques de l'école. Une concertation sera organisée avec les enseignants pour définir les besoins. La poursuite du renouvellement des tables/chaises des deux écoles est poursuivie.

Rythmes scolaires

La commission qui a commencé à envisager les conséquences de la modification des rythmes scolaires est chargée par le conseil de poursuivre ses travaux en liaison avec le SIEPEA, pour faire des propositions pour la fin de l'année.

Info : à l'initiative et avec la participation de la municipalité, les élèves de CM 2 accompagnés du maire visiteront le jeudi 06 juin l'assemblée nationale.

3.2 Commissions des affaires sociales du 29 janvier 2013

Colis des Aînés et spectacle pour les Aînés

Le colis a été très apprécié par les aînés. Par contre, beaucoup de personnes regrettent que ce ne soit plus un repas qui soit offert. La commission propose d'examiner la possibilité de proposer un repas en l'aménageant avec des animations (musique, danses). En 2013, le Noël des Aînés aura lieu le dimanche 1^{er} décembre.

Budget action sociale 2013

La commission propose de reconduire en 2013 la subvention « action sociale ».

3.3 Commissions communication et animation du 30 janvier 2013

Cérémonie des vœux janvier 2013

La commission propose qu'en 2014, soir réalisée une vidéo présentant **le patrimoine bâti et naturel de la commune**, avec sa mise en valeur par la municipalité.

Peu de « nouveaux » habitants invités étaient présents. Après discussion la commission propose de dissocier cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants en organisant une réception spécifique un samedi matin afin que les ces nouveaux ne soient pas « noyés » dans le public et afin de mieux les connaître. Proposition du **samedi 21 septembre 2013 à 10h30** à la mairie avec diaporama de présentation de la commune, remise du livret d'accueil et vin d'honneur.

Point sur la réalisation du document de présentation de la commune

C'est la société GDS qui est retenue pour réaliser ce document qui devra être disponible pour mi avril 2013 afin d'être distribué avec le prochain bulletin d'avril.

Préparation du budget 2013, propositions de la commission communication / animation

La commission propose d'acquérir :

- deux ordinateurs portables destinés à des applications bureautiques afin d'équiper le secrétariat
- un ordinateur (portable ou fixe) puissant permettant le montage vidéo et la mise en page du bulletin municipal
- un panneau d'affichage installé aux Charriers (idem celui de Senon)

Manifestations prévues en 2014

- Cuivres En Fête, spectacle à déterminer
- Culture au Grand Jour, c'est le Conseil général qui propose et Saint-Gence n'a pas été retenue.
- Les Veyracomédiens le 16 novembre 2013 avec une nouvelle pièce
- Journées du Patrimoine, les 14 et 15 septembre 2013
- Elizabeth Cottaz, chanteuse-cabaret qui est déjà venue à Saint-Gence en 2012
- une autre pièce de théâtre, voir la troupe la Couvée par exemple.

Divers

La commission souhaite que le panneau d'affichage de Senon (et ceux qui seront installés ultérieurement) soit mieux utilisé avec des informations permanentes (prévoir des affiches format A3 avec sentiers de rando, infos sur le patrimoine du village, agenda des manifestations communales) et des informations temporaires (manifestations). Pour cela, contacter les associations pour qu'elles

fournissent des informations sur leurs manifestations

3.4 Commissions Voirie-Urbanisme du 2 février 2013

Orientations budgétaires, dépenses du programme 2013

Matériels : la commission propose de remplacer le véhicule C15 par un petit camion supplémentaire qui sera en grande partie affecté à la voirie.

Multi accueil : suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres, le calcul du montant du marché : offres des moins-disants pour les 15 lots s'élève à 428 000€ HT pour une estimation initiale de 438 000€ HT.

Parking et voie d'accès au cabinet médical et à la boulangerie

Présentation de l'étude faite par l'agglo et du projet d'éclairage conçu par le SEHV. L'ouverture des commerces est prévue en octobre 2013. Le nom de la nouvelle voie proposé est **rue de l'Ancienne École**.

Programme voirie 2013

La dernière tranche sur la route des Francines est programmée, ainsi que l'achèvement de la 2ème tranche des Charriers (routes, place), réalisation du programme de point-à-temps à définir et empiérement de la raquette de retournement des bennes de ramassage aux Monts.

Modification du Permis de lotir de la Gagnerie

La surface des parcelles a été réduite : 750 à 800 m2 au lieu de 1100 à 1200 m2 et le bornage a été fait par le cabinet Bru ; le plan de lotissement mis à jour par M. Bru sera fourni à la DDT et les modifications de surface seront portées à la connaissance des co-lotis de la Gagnerie, pour approbation.

Publicité pour nos parcelles

La commission communication est chargée de relancer la publicité pour les 6 parcelles non bâties nous appartenant : un panneau d'information et une plaquette à soumettre au Crédit Agricole pour réalisation ainsi qu'une demande d'affichage au stand de l'Agglo à la foire de Limoges.

Eclairage public

La commission valide l'avenant du SEHV pour l'éclairage public des Monts. La commission examine une demande pour éclairage public insuffisant sur un cheminement vers un arrêt de transport scolaire sur le CD128 vers le carrefour de l'Allée de la Croix des Charriers; elle juge la demande recevable et souhaite qu'elle soit budgétée. Elle rappelle que seuls sont éligibles les points lumineux avoisinant un arrêt fixe lorsque le réseau électrique est déjà présent ; les dispositifs d'éclairage possibles hors réseau public sont onéreux et ne peuvent être installés sans l'aval du SEHV.

Etude d'urbanisme pour la zone 2AU de la Châtre

Trois cabinets ont été sollicités. La commission propose de mandater le cabinet Bergeron pour réaliser cette étude qui débutera au mois de mars.

Installation de panneaux sur nos sentiers de randonnée

Après avoir pris connaissance des propositions et prix recueillis après de plusieurs fournisseurs, la commission retient la société Antoine BESSE (AB FORÊT) de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui a déjà travaillé et donné satisfaction au Conservatoire d'Espaces Naturels et au service Environnement de l'Agglo pour des prestations de même nature. La commission réalisera une maquette des différents panneaux (graphismes, textes ...) pour une validation lors du conseil municipal de novembre 2013.

Zonage d'assainissement

Suite à l'étude effectuée par G2C Environnement en vue de réaliser la carte du zonage d'assainissement à l'échelle des communes de l'agglomération, la proposition de planification et de classement des 35 projets à réaliser à partir de 2014 a abouti au résultat suivant :

pour la période 2014-2022, le Boschauderier est cité.

pour la période après 2022 : le Theil et la zone du Peyrat. Une rencontre avec le service d'assainissement de l'Agglomération et un courrier nous ont permis de formuler des remarques sur les points suivants :

- Zone 1 AU et 2AU du Peyrat : Il n'y a aucune prise en compte dans l'analyse effectuée pour ce zonage des opérations d'urbanisme planifiées et inscrites dans notre PLU et qui nécessitent une extension de réseau (Le Peyrat). On constate une absence de terrains libres à la construction dans le bourg (contraintes archéologiques) qui nous conduit à donner priorité à une urbanisation future au Peyrat, pour répondre aux objectifs fixés par le SCOT et par le SIEPAL (implantation à proximité des commerces services et transports et densification de l'habitat pour économiser l'espace construit).

- Zone du Boschauderier : suite aux efforts engagés par les propriétaires pour réhabiliter les systèmes de traitement défectueux, la situation s'est considérablement améliorée, ce qui permet de différer la mise en place de l'assainissement collectif du secteur.

- Zone du Theil : plutôt que d'envisager de traiter l'ensemble du secteur situé entre le chemin de Plouney et le Conservatoire d'espaces naturels en une seule opération, une première tranche pourrait être envisagée : amont moulin du Theil et montée du Theil, avant 2020 et le reste après 2022.

Le Conseil valide ces propositions.

Viabilité hivernale

Le CD128 entre le bourg et la Chapelle St Martin est maintenant classé en priorité 1 : le déneigement et le salage de la départementale sont effectués prioritairement par le Conseil général.

Par convention avec le Conseil général, la commune traitera le CD 128 de Senon au bourg (déneigement seul, le sel étant à notre charge). Une convention a été signée avec l'agglomération pour utiliser les engins de la voirie afin de déneiger nos routes et les voies conventionnées avec le CG.

Problème du terrain d'entraînement du foot

La surface enherbée n'a pas résisté à une utilisation répétée en conditions pluvieuses quasi permanentes en décembre et janvier. Il y aurait nécessité de réaliser des travaux de drainage.

3.5 Conseil syndical du Siepea

Lors des réunions des 22 janvier, 18 février et 27 mars, le Conseil syndical du Siepea a adopté le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 dont le fonctionnement se monte à 451 850€.

La participation de la commune de Saint-Gence est en augmentation de 3.1% et passe à 103 785,27€.

Les représentants de Saint-Gence ont souhaité aborder au cours de ces réunions les pourcentages de répartition des enfants accueillis par le multi accueil par commune. La population totale des enfants de moins de 6 ans étant d'environ 20% pour Peyrilhac et de 40% pour Saint-Gence et Veyrac, il avait été convenu par convention, que les

pourcentages des enfants effectivement accueillis « tendent » vers ces chiffres. Le Conseil syndical a rappelé ces objectifs à l'association Malices et Chocolats.

3.6 Conseil communautaire de Limoges-Métropole

Les principales décisions qui ont un impact sur notre commune sont les suivantes :

- finances

Le budget propose une augmentation de 4 M€ de dépenses d'équipements supplémentaires pour atteindre 64M€. Sont notamment concernés, le centre aquatique, la voie de liaison nord, le vélodrome de Bonnac et l'entrée de ville sur le secteur des Casseaux.

En fonctionnement, il n'y a pas, pour la 3^{ème} année consécutive d'augmentation des taxes. La cotisation foncière des entreprises est à 26,40%, la taxe d'habitation à 8,84%, le foncier non bâti à 3,46%. Le taux du foncier bâti est maintenu à 0%. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste au taux de 9,10%.

Pour le budget d'assainissement, on note une hausse de 0,52% de la redevance.

Pour les transports, malgré la hausse du versement transport des entreprises qui passe à 1,02% de la masse salariale, la subvention du budget général sera en fin d'exercice encore supérieure à 3M€.

A noter que le montant de l'allocation compensatrice versée à St-Gence est quasiment identique à celui versé en 2012.

Une somme de 197 300€ est prévue pour réaliser des travaux de voirie pour la commune pour l'année 2013.

- Agenda 21

Le plan énergie climat qui prévoit notamment une réduction des gaz à effet de serre de 20% à échéance 2020 a été adopté.

- Assainissement

Les particuliers ont maintenant la possibilité de demander un échelonnement du règlement des frais de branchement sur un réseau collectif sur 5 ans.

- Transports

Les tarifs, sauf le billet unitaire, augmentent de 1,75%.

Pour les transports scolaires, le forfait transport passe à 91€ pour un enfant, 2x51€ pour deux enfants, 3x48€ pour trois enfants. Il n'y aura pas d'augmentation pour le passage de la semaine scolaire à 4 jours et demi.

Il faudra réfléchir à cette possibilité en fonction de ce qui se fait dans les autres communes.

- Propreté

L'aménagement de quais qui avait été envisagé à la déchetterie de Saint-Gence n'a pas été retenu comme prioritaire.

La convention entre Saint-Gence et Limoges-Métropole concernant les travaux autour du centre commercial du Clos et notre participation au fonds de concours seront examinés au Conseil communautaire de mai.

IV. Délibérations

4.1 Le Conseil adopte la prise en charge des opérations de viabilisation de la parcelle utilisée pour le projet de construction du cabinet médical. Ces travaux comportent la mise en place des réseaux (eau, assainissement, électricité et téléphone) et la réalisation de la voirie, de l'éclairage public et du stationnement des véhicules.

Adopté à l'unanimité.

4.2 Suite à l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2013 portant extension du périmètre de la Communauté d'agglomération de Limoges à la commune de Couzeix, il convient de préciser la représentation de cette commune au sein du conseil communautaire. Conformément aux statuts de Limoges-Métropole, le Conseil municipal de Saint-Gence adopte les modifications suivantes :

La commune de Couzeix, dont la population est comprise entre 3501 et 9000 habitants sera représentée par deux délégués.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Le Conseil valide la réalisation d'une étude sur les possibilités de réalisation d'un logement social dans une partie des locaux jouxtant la mairie et acquis en 2012. Il est précisé que cette étude n'engage aucunement la municipalité dans un aménagement futur.

Adopté par 15 voix pour et 2 voix contre.

4.4 Le Conseil adopte la création d'un emploi administratif pour permettre la stagiarisation de Françoise Kaibi sur un poste de 28 heures.

Adopté à l'unanimité.

4.5 Le Conseil souhaite que le Siepea soit force de propositions dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Divers

5.1 Haut débit et zones blanches : Suite à la rencontre, à notre demande, avec le Directeur de Dorsal (syndicat mixte pour le développement du haut débit en Limousin), la mise en place d'une antenne complémentaire Wifi, permettant de couvrir les secteurs de la Ribière du Theil et des Verdiers a été rappelée. Ce sont des difficultés entre Erdf et Dorsal qui ont provoqué cet allongement des délais. Dorsal a proposé un financement partagé entre l'opérateur A2Cnet et la commune. Cet équipement devrait permettre d'alimenter une quinzaine d'habitations (source Dorsal).

Afin d'accélérer la mise en place de ce dispositif Wifi, **le Conseil valide le principe d'une participation financière de la commune par 16 voix pour et 1 voix contre.** La décision définitive sera prise lors du prochain conseil, après étude des devis et en fonction du nombre d'habitations concerné.

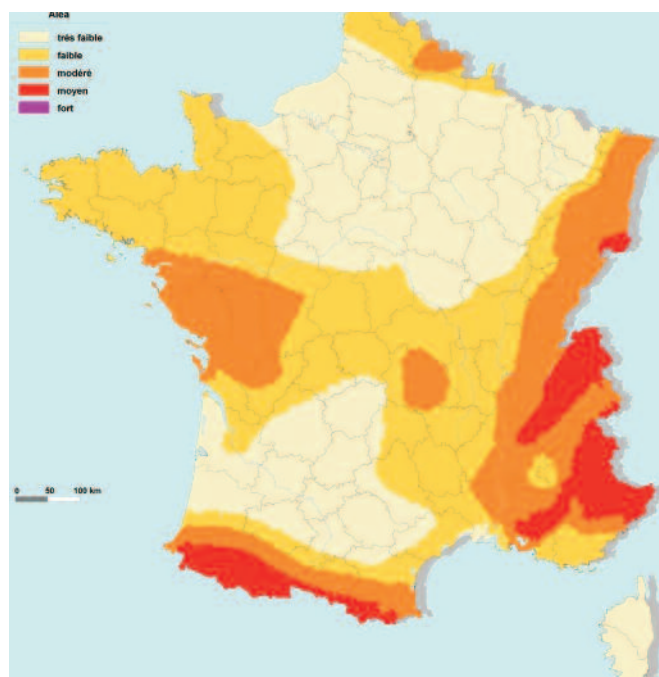
5.2 Sécurité routière et Document Général d'Orientations : Le D.G.O. constitue avant tout une démarche partenariale et un outil de programmation pluriannuel. Il est élaboré à l'échelle du département pour une période couvrant généralement cinq ans. Le D.G.O. 2013-2017 est

en cours d'élaboration. Une réunion de présentation du bilan du précédent D.G.O. a eu lieu le 13 décembre 2012. Quatre groupes de travail vont permettre de faire des propositions pratiques sur les thèmes suivants :

Les deux roues motorisés, l'alcool et les produits psycho actifs, la formation du futur conducteur et la sensibilisation à la sécurité routière tout au long de la vie. La commune de Saint-Gence était représentée et va participer au groupe de travail : **La formation du futur conducteur.**

5.3 les chiffres provisoires du recensement : L'INSEE a communiqué le chiffre provisoire de 2021 habitants.

5.4 Agenda 21 : le 20 mars 2013, Limoges Métropole a organisé une journée de présentation des « Écogestes : intégrer le développement durable au quotidien ». Les principales interventions ont évoqué Écogestes et habitat, Écogestes et déchets, Écogestes au bureau.



5.5 Nouveau zonage sismique en France : la carte des risques sismiques en France est consultable sur internet (<http://www.menageremag.com/cartes-delimitations-des-zones-de-sismicite-en-france.html>)

Le prochain conseil municipal aura lieu le 28 juin 2013



Saint-Gence, commune jeune ... Les 10 classes des deux écoles accueillent près de 240 enfants